Sambreville

la chaleureuse

Bulletin communal d'information - Juin 2019 - n°98

atraxis

Bureau de Courtage

ASSURANCE ▪ PLACEMENT ▪ CRÉDIT ▪ PENSION

Vincent FAYS ▪ Gérant

Rue Saint-Sang, 91 ▪ B-5060 Sambreville

Tél. 071 77 35 41 ▪ Fax 071 71 22 32 ▪ info@atraxis.be ▪ **www.atraxis.be**

FSMA 41757 A - BE 0463.316.837

24H/24

Funérailles
J-F PESSLEUX

Funérarium
avec parking aisé
Fleurs
Articles Funéraires
Caveaux
Monuments funéraires

Organisation complète
de funérailles
toutes régions

Rue François Dive, 47C
5060 FALISOLLE
(Sambreville)
Tél. : 071 77 38 37
Fax 071 71 18 58

Rue des Six Bras, 37
5170 BOIS-DE-VILLERS
(Profondeville)
Tél. : 081 43 47 45

jf.pessleux@gmail.com

0498 940 620

DEVIS GRATUIT

ANTHONY COEKELBERGS sprl

CHAUFFAGE - SANITAIRE - ENERGIES SOLAIRES

Installation - Entretien - Dépannage

RECHERCHONS OUVRIERS, MANOEUVRES ET APPRENTIS. ENVOYEZ VOTRE CV PAR MAIL.

CHAUFFAGE SOL - POMPE À CHALEUR -TUBAGE CHEMINÉE
VENTILATION - CLIMATISATION - ÉNERGIE SOLAIRES - SALLE DE BAIN

Sambreville
Fosses-la-Ville

info@anthonycoekelbergs.be 071 74 20 12 - 0494 45 02 31

Regifo Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be - www.regifo.be

Votre conseiller en communication,
Jean-François Schamp
se fera un plaisir de vous rencontrer.
071 / 74 01 37

Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,

Nous avons tous été profondément bouleversés par le décès tragique de l'un de nos concitoyens dans l'incendie qui a ravagé le 7 mai dernier deux immeubles à appartements situés à l'angle des rues de la Station et Victor Lagneau à Tamines. Au-delà d'un quartier, c'est l'ensemble de notre Commune qui a été secouée par cet évènement dramatique. Habitants de l'entité ou non, hommes du feu, personnel des services sociaux, citoyen(ne)s et élus… toutes celles et tous ceux qui ont assisté de près ou de loin à ces faits, ou qui ont connu la victime, resteront marqués au plus profond d'eux-mêmes.

Quelques jours avant ce drame, le bâtiment parti en fumée avait été déclaré insalubre sur base d'un ultime rapport de sécurité jugé négatif par la Zone de Secours, et un arrêté d'expulsion venait d'être pris. Bien que le CPAS ait rapidement proposé une solution de logement temporaire, la victime était revenue dans son logement, avec la triste issue que l'on connaît.

Depuis des années, nous veillons à Sambreville à placer la sécurité au sommet de nos priorités, et cela passe par la nécessaire lutte contre les bâtiments insalubres, un défi malheureusement conséquent.

D'une part en raison de l'âge moyen du parc immobilier, celui-ci se faisant vieillissant et requérant des investissements privés et publics importants en matière de rénovation, afin que les biens mis en vente ou en location répondent aux dernières normes en matière de salubrité, d'énergie, d'adaptabilité (aux personnes à mobilité réduite), etc.

D'autre part parce que de trop nombreux marchands de sommeil profitent de la vulnérabilité de certaines personnes et familles et n'hésitent pas à louer à des prix exorbitants des biens insalubres et souvent trop exigus.

Au niveau communal, les outils ne manquent pas pour mener une lutte contre les marchands de sommeil, lutte que nous voulons intense. Ainsi par exemple, depuis 10 ans l'administration communale tient un cadastre permettant de traiter des dossiers relatifs à l'inoccupation, au surpeuplement, à la salubrité, à la prévention incendie, etc.

Ce cadastre, en constante évolution, a déjà fait l'objet de plus de 900 ouvertures de dossiers sur la décennie passée et constitue un outil important pour la lutte acharnée menée via le service logement de l'Administration communale contre ceux qui sans scrupules, exploitent la fragilité, même passagère, de certain(e)s alors que chacun(e) mérite de vivre dans un logement décent.

Ce travail, réalisé par le service logement avec la collaboration du service urbanisme et du service population ou encore les services de police et le service de prévention incendie, s'effectue dans le cadre notamment du Règlement communal relatif à la sécurité incendie et à la salubrité, et repose tant sur les locataires (qui agissent comme « lanceurs d'alerte » auprès des autorités) que sur les propriétaires avec lesquels nous essayons dans la mesure du possible de collaborer.

Si l'intensification de la lutte contre les marchands de sommeil est inscrite dans la Déclaration de politique communale 2018-2024 du Collège communal, le décès tragique évoqué d'emblée ne fait que renforcer notre détermination à poursuivre notre action pour que vivre sous un toit décent puisse devenir réalité pour un nombre toujours plus important de citoyens.

Pour terminer, nous ne redirons jamais assez toute l'importance des mesures préventives (www.nejouezpasaveclefeu.be) pour limiter au maximum le risque d'incendie (présence, obligatoire d'ailleurs, de détecteurs de fumée ; précautions en matière d'utilisation de produits inflammables, de feux d'artifice, etc.) et le Collège communal tenait une fois encore à sensibiliser chacune et chacun à ces indispensables précautions pour rendre leur environnement et lieux de vie plus sûrs.

Jean-Charles LUPERTO
Député-Bourgmestre

Hommages à ...

Suzanne Moraux

Le Collège communal tient à rendre hommage à Madame Suzanne Moraux, décédée à Auvelais le 14 avril 2019 à l'âge de 87 ans.

Elle a été une personne marquante dans la vie culturelle de Sambreville, notamment au sein de la troupe de théâtre la Royale Dramatique de Sambreville dont elle était par ailleurs, une Présidente chevronnée et appréciée.

C'était un personnage multifacettes.

Elle était à la fois une actrice enthousiaste, une auteure éclairée mais aussi une metteuse en scène, ce qui lui a permis de briller et de faire briller la Royale Dramatique de Sambreville pendant de nombreuses années.

FAMILY OFFICE

2 Agences AXA Banque
près de chez vous
Une seule et même équipe

Un bureau de courtage en assurances et crédits

- Placements et Private banking (courtage)
- Principales sociétés de crédits
- Assurances toutes compagnies
- Planification patrimoniale et Successorale fiscalité

Nous assurons aussi gratuitement un service à domicile

Avenue de la Libération, 10
5060 Auvelais
071 77 61 77

Votre priorité est la nôtre

Chée de Charleroi, 31
6061 Montignies-sur-Sambre
071 33 30 08

Découvrez nos services et produits en Banque, Crédits et en Assurances

Family Office Sprl - FSMA: 110305 A-cB - RPM: 0845128336

réinventons / la banque et l'assurance AXA

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE TOITURE

Charpente, couverture, zinguerie, velux, plate-forme, aménagement de grenier, panneaux solaires

sprl Toitures HANART
rue de la Petite Pierrère, 15 • 5060 Falisolle • Gsm 0497 88 23 60 • 0493 14 24 67 • N° ent. 0824 620 061

L'école et la vie
Saint-André

Enseignement général
Latin
Sciences
Arts d'expression
Sciences économiques
Sciences sociales
Langues modernes

Enseignement technique de qualification
Electromécanique
Electricien-automaticien
Techniques sociales et d'animation
Gestion
Agent d'éducation
Technicien/enne commercial/e

Enseignement professionnel (de la 3e à la 7e)
Mécanique
Garage
Menuiserie
Services sociaux
Restaurateur
Equipement du bâtiment/peintre

Inscriptions
pendant les heures d'ouverture en période scolaire, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 du 1er au 4 juillet 2019 et du 19 au 30 août 2019 ou sur rendez-vous.

www.collegesaintandre.be

Les Auges
Rue des Auges, 22
5060 Auvelais
071/26.05.00

Le Chapitre
Place du Chapitre, 4
5070 Fosses-la-Ville
071/71.13.22

Le Voisin
Rue du Voisin, 124
5060 Auvelais
071/77.26.91

Info@collegesaintandre.be

Ets Wathelet

BOIS - PANNEAUX
ISOLATION
QUINCAILLERIE
RABOTERIE
IMPREGNATION

A votre service
du lundi au vendredi
de 7h à 12h et de 12h30 à 17h
Le samedi de 8h à 12h
Tél. 071/81.25.46
Fax 071/81.35.83
Rue du Wainage, 92
KEUMIEE

Grand Merci aux annonceurs chez qui nous vous recommandons vos travaux et achats !

Le sac biodégradable, réglementaire sinon rien !

Vous triez vos déchets organiques, c'est super ! Mais utilisez-vous le bon contenant pour déposer vos déchets biodégradables à la collecte en porte-à-porte ?

Le sac biodégradable réglementaire

Hormis dans les communes de Beauraing, Bièvre, Gedinne et Vresse-sur-Semois, où les déchets biodégradables sont collectés en conteneurs, les déchets organiques doivent être présentés à la collecte dans le sac réglementaire du BEP. Ces sacs sont en vente dans de nombreux commerces de la province de Namur (ou de la commune de Héron), ainsi que dans certaines administrations communales. Ils ne sont pas à confondre avec d'autres sacs biodégradables non-réglementaires vendus dans le commerce.

ATTENTION, LES SACS EN PLASTIQUE NE DOIVENT PAS ÊTRE MIS AVEC LES DÉCHETS ORGANIQUES !

Conseils d'utilisation

Pour assurer une durée de vie optimale à votre sac biodégradable, voici quelques conseils :

- Laissez circuler l'air autour du sac ;
- Ne mettez pas le sac en contact avec le sol ;
- N'y mettez pas d'autres sacs en plastique ;
- Placez 1 ou 2 feuilles de papier journal dans le fond du sac avant de le remplir ;
- Emballez vos organiques dans un sac à pain ou du papier journal ;
- Ne jetez pas des déchets trop chauds ou trop humides ;
- Limitez la durée du remplissage à maximum 2 semaines.

Plus d'infos sur www.bep-environnement.be

Le tri des déchets organiques, c'est tout naturel !

Saviez-vous qu'à volume égal, il est plus intéressant d'utiliser la poubelle organique que la poubelle ordinaire ?

Grâce au tri sélectif des déchets organiques, vous allégez considérablement vos sacs ou conteneurs de déchets ménagers résiduels (les déchets organiques représentent environ 50% du poids des déchets résiduels) et posez un geste en faveur de l'environnement puisque le traitement de ces déchets permet la production d'énergie renouvelable et de fertilisant naturel.

Quels déchets y mettre ?

Connaissez-vous également tous les déchets qui peuvent s'y retrouver ?
Outre les déchets biodégradables attendus (déchets de cuisine et de jardin), **certains déchets auxquels on ne pense pas peuvent s'y retrouver :**

- Les boites à pizza, mouchoirs et serviettes en papier et cartons souillés (genre les cartons ayant contenu des surgelés) ;
- Les litières biodégradables ;
- Les aliments périmés.

Les erreurs à ne pas commettre !

- Les films en plastique, les barquettes en frigolite ou en plastique ayant contenu des aliments vont dans le sac ou le conteneur de déchets résiduels. Et tant qu'à faire, essayez de ne pas laisser périmer vos aliments pour éviter le gaspillage alimentaire ;
- Les litières minérales vont dans le sac ou le conteneur de déchets ménagers résiduels.

Plus d'infos sur www.bep-environnement.be

Quelques conseils utiles pour un barbecue en toute sécurité

CHECK-LIST BARBECUES

1 Le barbecue est placé sur une assise solide, plane et horizontale. ☐

Conseil: Évitez de placer le barbecue dans la pelouse, surtout si l'herbe est sèche, car la chute de braises incandescentes pourrait provoquer un incendie.

2 Vous faites attention aux matières aisément inflammables (vêtements, cheveux) à proximité du barbecue. ☐

3 Les enfants (et animaux domestiques) restent à une distance de sécurité suffisante. ☐

Conseil: Privilégiez les tissus non-synthétiques, certaines matières synthétiques s'enflamment et fondent sur la peau laissant de très vilaines et douloureuses blessures. N'oubliez pas de porter des gants suffisamment isolants.

4 Il y a qu'une seule personne qui s'occupe du barbecue et se charge de cuire la viande. ☐

5 Vous utilisez un soufflet ou un éventail (ne soufflez jamais sur le feu) ☐

6 Le BBQ est entretenu régulièrement. ☐

Conseil: Prenez garde au vent. Quelques étincelles peuvent facilement se transformer en flammes, surtout à proximité de tentes (tonnelles) ou de buissons desséchés.

7 Il y a un extincteur ou un seau rempli de sable non loin de l'appareil pour pouvoir éteindre rapidement un éventuel début d'incendie. ☐

8 Il n' a pas de boissons alcoolisées à proximité du barbecue; la chaleur peut enflammer les vapeurs l'alcool et provoquer ainsi de graves brûlures. ☐

9 A l'allumage, il est recommandé d'utiliser des allume-feux ou un liquide d'allumage spécifique pour barbecue (n'utilisez JAMAIS de l'essence, méthanol, pétrole ou alcool). ☐

10 Un BBQ allumé ne doit jamais être laissé sans surveillance. ☐

11 Vous ne déplacez jamais un barbecue encore chaud. ☐

12 Utilisez de préférence des piques pour brochettes et des pinces avec un manche isolant ou en bois. Les poignées métalliques deviennent brûlantes et sont susceptibles de vous brûler méchamment. ☐

13 On ne s'y prend pas « à la Homer Simpson ». ☐

Vous trouverez plus de conseils sur www.anpi.be et www.besafe.be

Avoir un chien, une responsabilité !

Afin que votre animal de compagnie soit bien intégré dans le voisinage, certaines règles sont à observer...

Evitez que votre chien aboie intempestivement au risque de troubler la tranquillité de vos voisins.

Gardez votre chien en laisse afin d'éviter toute divagation (vous veillerez à ce que votre chien soit tenu en laisse sur la voie publique mais aussi le long du hallage, dans les bois et terrains vagues). Eviter aussi que votre chien ne divague sur le domaine d'autrui, notamment en s'assurant que la clôture de votre terrain soit adéquate pour que votre chien ne puisse s'échapper seul.

Veillez également à ce que votre chien soit identifiable (qu'il soit pucé et qu'il porte un collier avec les coordonnées de son maître) afin qu'il ne soit pas considéré comme chien errant.

Si votre chien risque d'être agressif (envers les personnes ou envers d'autres animaux), faites lui porter une muselière lors de ses sorties.

Enfin si votre chien fait ses besoins sur la voie publique, ramassez les déjections que vous pourrez déposer dans les poubelles publiques. Sachez qu'il existe des endroits sur le territoire de la Commune où vous pourrez vous procurer des sacs plastiques à cet effet. (Pour toute information, veuillez contacter Monsieur Etienne Auguste au 071/260.267).

« Qu'est-ce que je risque ? »

Sont considérés comme infractions au règlement général de police les faits suivants :

- divagation de votre chien sur la voie publique ;
- clôture non adéquate de votre terrain ;
- aboiements intempestifs (tapage diurne et/ou tapage nocturne) ;
- déjections sur la voie publique ;
- chien considéré dangereux sans muselière

Ces infractions sont punissables d'une amende administrative d'un **maximum de 350 euros.**

En juillet et en août, déposez vos poubelles la veille !

Départ anticipé des collectes de déchets pendant l'été à 5h du matin au lieu de 6h ou 7h

Depuis plusieurs années, BEP Environnement organise ponctuellement le démarrage anticipé des collectes dès 5h du matin en cas de canicule. Dorénavant, ce sera systématiquement le cas en juillet-août.

Compte-tenu des températures parfois supérieures à 30° l'été, BEP Environnement, en concertation avec les délégations syndicales, a décidé que le démarrage des collectes se fera plus tôt, de manière à éviter, dans la mesure du possible, le ramassage des déchets durant les heures chaudes de midi.

C'est pourquoi, pour éviter les changements de rythme pour le personnel, les collectes de déchets **démarreront systématiquement à 5h du matin (au lieu de 6h, 7 h ou 8h en temps normal) du 1er juillet au 31 août.**

Les citoyens sont donc invités, durant cette période, à sortir leurs poubelles (aussi bien déchets ménagers et organiques que PMC et papiers-cartons) la veille au soir, compte-tenu du fait que les camions sont susceptibles de passer plus tôt que d'habitude.

Ces dispositions sont prises dans l'intérêt du bien-être des travailleurs de BEP Environnement mais elles dépendent aussi de la collaboration des citoyens. C'est la raison pour laquelle nous comptons sur la compréhension de tous.

Infos sur : www.bep-environnement.be

Ecole communale de Keumiée Participation à la 4ème session du Parlement des Enfants.

Il s'agit d'une initiative d'éducation à la citoyenneté et à la démocratie qui s'adresse aux **élèves de 6e primaire dont l'objectif est de mettre les enfants dans la peau d'un(e) députée** et de leur permettre de mieux comprendre ce qu'est un parlement et ce qu'on y fait.

Le Député-Bourgmestre, l'Echevin, la classe participante et sa Directrice, accompagnés par le Président du Parlement

Le Parlement des enfants se déroule en deux étapes :

- Dans un premier temps, les élèves effectuent une visite durant laquelle ils se familiarisent avec l'institution et son fonctionnement. Afin de rendre les choses concrètes, cette visite est aussi l'occasion pour eux de participer à une simulation de vote à la suite d'un mini-débat sur un thème relevant des compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Dans un second temps, les élèves sont invités à approfondir leurs connaissances notamment sur le processus démocratique, les élections et le rôle des parlements **par la rédaction et l'adoption en classe d'une proposition de décret** ! Le thème de cette année était : « L'inclusion du handicap à l'école »
- Travail que les élèves de 6ème année ont réalisé avec leur institutrice francophone, Mme Anne Gontier, ainsi que toutes les autres classes participantes.

  Enfin, après discussions et délibérations en classe, chaque classe a voté pour la proposition de décret emportant leur préférence.

C'est ainsi que l'école de Keumiée s'est distinguée ainsi que 5 autres et se sont vu offrir un **tableau interactif** pour l'école.

C'est ce jeudi 16 mai qu'accompagnés de notre parrain, le Député Bourgmestre et de l'Echevin que nous nous sommes rendus au Parlement afin que les enfants présentent leur travail aux autres classes et se voient remettre leur prix de la part du Président du parlement.

L'école de Moignelée en visite au CHR Val de Sambre !

Non, la nourriture de la cantine scolaire de l'école communale de Moignelée ne leur a pas donné une indigestion collective !
Mais alors, pourquoi donc les élèves de 5 et 6ème primaire se sont-ils retrouvés à l'hôpital ?

Dans le cadre du projet scientifique de l'école, ils ont été invités à visiter les installations du CHR Val de Sambre pendant une journée.

Le programme de la journée comportait des activités variées, certaines plus sérieuses comme l'exposé d'un chirurgien sur les origines de la chirurgie, d'autres plus ludiques. Un élève a par exemple joué le rôle de cobaye et a accepté de se faire plâtrer « pour du beurre » devant ses camarades amusés.

Au cours de la journée, plusieurs services de l'hôpital ont été investis par les docteurs d'un jour. On peut citer la maternité, la radiologie, la dentisterie ou encore les ambulanciers.

Une journée passée sous le signe de la bonne humeur qui aura ravi tant le personnel hospitalier que les élèves, leur professeur et leur directrice. Qui sait, cette visite aura peut-être suscité quelques vocations…

La pose du plâtre a visiblement retenu l'attention des élèves

L'école communale d'Arsimont à l'honneur !

Du 15 octobre 2018 au 15 mars 2019, les élèves de plusieurs écoles primaires wallonnes ont participé au projet « Génération zéro watt 2018-2019 ».

Pour ce faire, ils ont été les inspecteurs énergie de leur école.

Accompagnés d'animateurs, ils ont réalisé une **CHASSE AUX GASPILLAGES** à l'aide d'instruments de mesure pour tenter de réduire la consommation de 10% ou plus.

Il s'agissait d'une formidable opportunité pour développer des activités pédagogiques citoyennes et des apprentissages sur l'énergie ainsi que pour réaliser de substantielles économies d'énergie dans l'école.

Ce projet a été organisé par les Facilitateurs éducation-énergie mandatés par la Wallonie, la Coopérative Courant d'air et des associations d'éducation à l'énergie, avec le soutien financier de la Wallonie et du Fonds Leader de l'Union européenne.

Deux classes de l'école communale d'Arsimont ont participé au projet et l'une d'elle a remporté le prix de la communication.

Chaque élève de la classe lauréate a reçu un diplôme attestant son engagement dans le défi ainsi qu'une lampe de poche rechargeable offerte par la Région Wallonne.

L'enseignant responsable de la classe a reçu comme récompense une valisette didactique sur le circuit électrique d'une valeur de 200 euros destinée aux cours d'éveil scientifique.

Félicitations !

Les heureux lauréats

La bibliothèque de Sambreville vous propose...

Retrouvez toutes nos activités et nos informations soit sur le site communal à l'adresse suivante : **www.sambreville.be/loisirs/culture/bibliotheque** ou sur la page Facebook « **Bibliothèque communale de Sambreville** »

NOUVEAU PORTAIL DES BIBLIOTHEQUES

Retrouvez toutes les informations, activités et l'accès au catalogue collectif des bibliothèques de la Province de Namur sur leur nouveau site « Tire-lire » à l'adresse https://www.tire-lire.be.

HORAIRE D'ÉTÉ

Comme chaque année, les bibliothèques, ludothèques et le Fonds d'Histoire et de Culture régionales appliqueront leurs horaires d'été **du 1er juillet au 31 août** :
Les bibliothèques et ludothèques seront fermées les jeudi 15, vendredi 16 et samedi 17 août.

BIBLIOTHÈQUE D'AUVELAIS

- Lundi : 09h00 – 14h30
- Mardi : 09h00 – 14h30
- Mercredi : 09h00 – 16h30
- Jeudi : Fermeture hebdomadaire
- Vendredi : 09h00 – 14h30
- Samedi : 08h30 – 12h30

FONDS D'HISTOIRE ET DE CULTURE RÉGIONALES

- Mardi : 09h00 – 14h30

BIBLIOTHÈQUE DE TAMINES

- Mardi : 14h00 - 18h00
- Jeudi : 14h00 - 18h00
- Vendredi : 09h00 - 13h00

BIBLIOTHÈQUE DE FALISOLLE

Du 08 juillet au 02 août

- Mardi : 16h00 – 18h00

En dehors de ces dates, horaire habituel

- Mardi : 15h30 – 17h30
- Vendredi : 17h00 – 19h00

BIBLIO-LUDOTHÈQUE JEU BOUQUINE DE MOIGNELÉE

- Lundi : 13h00 – 15h00

LUDOTHÈQUE DE VELAINE

- Samedi : 09h00 – 12h00

Fermetures

Attention ! Fermeture des bibliothèques, ludothèques et du Fonds d'Histoire et de Culture régionales les jeudi 15, vendredi 16, samedi 17 août et vendredi 27 septembre.

10ème Salon de l'Artisan d'Art à Sambreville
Syndicat d'initiative de Sambreville

Le salon se déroulera le **samedi 8 juin** (15h00 à 21h00) & le **dimanche 9 juin** de (13h00 à 18h00) (week-end de la pentecôte)

Nous avons le plaisir de vous convier à l'inauguration

Le samedi 8 juin à 17h00
Vous pourrez rencontrer plus d'une trentaine d'artisans désireux de faire connaître leur métier ou leur passion et qui réaliseront leur activité au regard des visiteurs.

Cette activité se déroulera en la salle «E. Lacroix »
Complexe E. Lacroix – Grand Place à Auvelais. (Sambreville)

Rafraîchissement, bière Auveloise, parking aisé, **entrée gratuite**

Possibilité d'un repas chaud au prix de :
- 12,00 € (2 boulettes sauce tomate frites)
- 7,50 € (1 boulette sauce tomate frites)

Pour tous renseignements vous pouvez contacter le Syndicat d'Initiative de Sambreville : Tél : 071/260.370-071/260.376 • G.S.M. : 0494/07.90.23

Vous pouvez consulter les activités des artisans, les différents ateliers via http://sambrevilletourisme.be/sambrartisanat/

Cette activité est organisée avec la participation de l'Administration Communale de Sambreville

PLUS DE 150 FORMATIONS DU BACHELIER AU DOCTORAT

ARCHITECTURE / URBANISME // **BIOMED / MÉDECINE / PHARMA** // **DROIT** // **POLYTECH -** INGÉNIEUR CIVIL
PSYCHO / ÉDUCATION / LOGOPÉDIE // **SCIENCES -** BIOLOGIE // CHIMIE // INFORMATIQUE // MATH // PHYSIQUE
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES // **TRADUCTION / INTERPRÉTATION** // **WAROCQUÉ -** ÉCONOMIE // GESTION

groupements politiques

Le 26 mai dernier avait lieu un triple rendez-vous électoral majeur. Majeur par ses enjeux et ses conséquences pour le quotidien de chacune et chacun.

Le groupe PS tient à adresser ses plus vifs remerciements à toutes les femmes et à tous les hommes qui ont soutenu de quelque manière que ce soit les candidats socialistes, tant au niveau régional, fédéral qu'européen. Il remercie également très sincèrement les candidats locaux et extérieurs qui ont mouillé sans compter leur chemise pour défendre un monde plus juste et plus sain.

A l'heure d'écrire ces lignes, nous étions en pleine campagne électorale. Une campagne lors de laquelle nous avons défendu ardemment nos propositions pour augmenter votre pouvoir d'achat, vous faciliter l'accès à des soins abordables et de qualité, vous aider à décrocher un emploi durable, vous permettre de loger sous un toit décent, vous faire bénéficier d'une éducation de qualité, co-construire un environnement plus sain et respecté, compter sur des services publics améliorés, etc. Il s'agissait véritablement d'un programme pour que chacun(e) puisse vivre mieux, tant sur le plan individuel que familial et collectif.

Il est évident que ces priorités demeurent essentielles pour le PS, et que nous les porterons toujours avec énergie et conviction, tant elles fondent une société plus juste, plus humaine, plus ouverte.

Au-delà des remerciements, l'ensemble du groupe PS tient à redire toute sa disponibilité. Chaque membre demeure à l'écoute de vos préoccupations, pour les relayer au mieux au(x) niveau(x) le(s) plus approprié(s)..

VOTRE ÉQUIPE PS

Stop au bavardage, place aux actes !

Dans la rue, sur les réseaux sociaux, à la télévision, à la radio, dans la presse… les communicateurs de tous bords, sont d'accord pour déclarer qu'il faut léguer une planète viable aux générations futures et que dans le même temps, il est urgent de réduire les injustices sociales.

Le déclarer, c'est bien, mais faut-il encore passer aux actes !

ECOLO-Sambreville croit, qu'au niveau local, il est possible d'apporter certaines réponses à ces déclarations. « Penser globalement, agir localement ».

C'est la raison pour laquelle, ECOLO-Sambreville proposait notamment dans son programme communal 2018-2024 la possibilité pour les sambrevillois-e-s de faire des économies en réduisant leur facture énergétique. Comment ?

En créant un fonds communal pour avancer une partie de l'investissement des ménages (tiers investisseur) pour isoler les habitations et organiser des centrales d'achat groupé d'énergie et de matériel. (30 % des dépenses énergétiques s'envolent par le toit).

En soutenant les entreprises locales pour réaliser les travaux et spécialement les entreprises d'économie sociale et/ou en conseillant les personnes qui souhaiteraient les faire elles-mêmes.

Par ailleurs, la solidarité et la santé sont aussi des principes essentiels du « bien vivre ensemble ».

C'est pourquoi, ECOLO-Sambreville organise les 6ème « Journées Vertes » **les 22 et 23 juin.** (Salle Michel Warnon - Rue Hurlevent, 1 - 5060 Velaine sur Sambre)

Le samedi 22 juin de 14h à17h, un « Marché du Gratuit » permettra d'offrir une seconde vie aux objets que vous n'utilisez plus. Pratiquement, vous déposez (ou pas) des ustensiles, appareils, livres, outils, décorations, vaisselle, vêtements... propres, en bon état et réutilisables sur les tables mises à disposition. Et vous repartez (ou pas) avec d'autres objets qui vous intéressent, le tout sans transaction financière.

Dans le même temps, des « ateliers échange de savoirs » vous seront proposés. Vous pourrez vous initier à la langue des signes, l'espéranto, Linux, Facebook, la fabrication de produits naturels, la confection de sacs en tissus ...

Le dimanche 23 juin de 10h à 19h, le « Salon de producteurs, artisans et commerçants locaux » vous mettra en contact direct avec des producteurs, artisans et commerçants de façon à développer le circuit-court, bénéfique pour l'emploi local, l'environnement et la qualité des produits.

Nous serons heureux, une fois encore, de vous accueillir de plus en plus nombreux.

Plus d'infos : https://sambreville.ecolo.be

LE GROUPE ECOLO

Il y a quelques jours, vous avez été amenés à voter plus pour un choix de vie que pour un programme ou même un parti.

Depuis quelques mois maintenant, en effet, le politique poussé dans le dos par la jeune génération d'abord et de façon multi générationnelle ensuite, a coloré son discours de couleur verte, et cela peu ou prou.

Mais c'est un fait indéniable. La prise de conscience de l'utilisation trop intensive de nos ressources planétaires a marqué cette campagne électorale. Bien que le sujet soit très loin d'être nouveau, la médiatisation de la mobilisation de nos jeunes a certainement entraîné un électrochoc dans la classe politique tout entière de notre pays mais aussi en Eu-

rope.

Néanmoins, cet éveil à la préservation de notre eau, de notre terre, de nos cultures, forêts, faunes terrestre et aquatique pourrait entraîner des modifications très importantes dans notre quotidien.

Augmentation du prix du billet d'avion, augmentation du prix des carburants, diminution de nombre d'avantages fiscaux qui entraînera plus d'impôts, suppression ou diminution de l'avantage de la voiture de société pour certains d'entre nous, augmentation du coût de certaines denrées aujourd'hui considérées comme basiques etc.

A l'heure d'écrire ces lignes, le résultat des urnes nous est inconnu. Nous aurons posé l'acte citoyen qui collectivement entraînera un choix de vie, peut-être une autre façon de vivre, de consommer, de voyager.

Ce sera le voeu d'une majorité.

Tout ce que nous espérons, c'est que ce choix sera le fruit d'un acte réfléchi, découlant de l'intérêt du citoyen pour les différents programmes qui lui auront été soumis et non pas le résultat de slogans porteurs, de petites phrases démagogiques voire…de jolies photos…

Notre parti, aux différents niveaux de pouvoir, a proposé au citoyen wallon, un programme juste, équilibré et apportant des solutions aux défis de demain.

Quel que soit le résultat obtenu, nous travaillerons à améliorer la vie quotidienne de chacune et chacun.

LE GROUPE DEFI

MR & CITOYENS

Les mois de mai et de juin sont rythmés de fêtes et en particulier celles de la fête de mères et de la fête de pères.

Les enfants comme les adultes fêtent leur mère et leur père et les enfants deviennent, pour la majorité, à leur tour parents.

Ce statut mérite d'avoir une place de choix dans les décisions gouvernementales.

Les parents sont censés affronter ensemble le quotidien, mais parfois aussi ils se retrouvent seuls, en difficulté, à devoir combiner leurs vies professionnelle(s), familiale et personnelle. Ils doivent à la fois s'occuper des enfants, des repas, des tâches ménagères, assumer des jobs divers, s'épanouir physiquement, mentalement et par dessus tout garder le cap malgré la réalité du quotidien, parfois pesante.

Ces parents qui gardent le sourire, qui ne veulent en aucun cas attirer de la pitié, qui décident de se battre pour y arriver malgré tout, se retrouvent encore trop souvent face à des aberrations administratives ou des réflexions inhumaines. Le sentiment de désarroi est alors encore plus fort.

Quand l'enfant naît, c'est la vie qui est chamboulée.

De nombreuses familles ont notamment recours au congé parental. Il est important que ce congé parental évolue encore en accord avec notre société et ainsi répondre au mieux aux souhaits des parents de consacrer du temps à leurs enfants, tout en gardant le droit aux revenus et aux droits sociaux.

Ne plus faire de différences entre les pères et les mères ; pourquoi chacun n'aurait-il pas le droit d'avoir les mêmes droits ?

Le parlement actuel a adopté de nouvelles règles, tant pour le congé parental, que pour le congé pour assistance médicale, tant pour le congé pour soins palliatifs que pour le congé d'adoption. Ces avancées rencontrent donc de plus en plus les souhaits des citoyens.

Le prochain gouvernement devra continuer encore dans cette direction et accorder plus de liberté tout en permettant aux personnes concernées de concilier les exigences professionnelles avec leur vie privée.

Le gouvernement actuel a également concrétisé cette aide aux familles par un soutien financier pour leur permettre de sortir de l'isolement et ce, par une hausse de l'avantage fiscal pour les parents isolés à bas revenus. L'accès à l'emploi est ainsi plus aisé et par conséquent ce soutien a un impact positif dans la lutte contre la pauvreté.

Notre prochain gouvernement doit poursuivre le travail déjà accompli durant cette dernière législature, prendre encore de nouvelles mesures qui seront en corrélation avec la société actuelle désireuse de s'épanouir au sein de la famille et de combiner, sans trop de frustration, vie professionnelle, vie familiale et vie personnelle.

VOTRE ÉQUIPE MR ET CITOYENS

cdh Plus

Bébébus.

L'importance des bébébus n'est plus à démontrer en matière d'aide ponctuelle – mais souvent essentielle – apportée aux familles vivant généralement dans des conditions précaires, souvent dues à un certain isolement. Ce mode de haltes-accueil est essentiel, en particulier dans les zones rurales. Grâce à ce type d'hébergement, les parents qui recherchent un emploi peuvent souffler un peu. Elles peuvent confier leur enfant pour quelques heures, en toute confiance.

Ces milieux d'accueil sont beaucoup plus flexibles et absolument indispensables pour les familles qui éprouvent des difficultés à trouver des places dans les milieux d'accueil plus classiques. Les places dans ces derniers sont parfois limitées, trop chères ou ne correspondent pas à leur mode de vie. Dès lors, nous devons absolument tout mettre en œuvre pour favoriser le maintien et le développement de ce type de milieux d'accueil.

Les bébébus se multiplient d'ailleurs dans les provinces de la FWB. En 2017, des subventions de la FWB ont été accordées aux ASBL Groupe d'actions psychosociales et l'Arbre essentiel afin de développer les Bébébus et les soutenir dans les provinces de Hainaut, Liège et Namur.

Vu l'efficacité et la réponse adéquate des Bébébus, la Ministre de la santé a décidé qu'ils feront partie intégrante de la réforme MILAC. Ils pourront bénéficier de subventions. L'objectif est de maintenir ce type de structure halte-accueil dans l'ensemble des régions et zones de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le cdH soutient les haltes-accueil.

CDH-SAMBREVILLE

état civil

Nous mettons tout en oeuvre afin que les informations reprises dans cette rubrique soient exhaustives. Toutefois, il arrive qu'une naissance, un décès ou un mariage survienne ou soit déclaré à l'Administration communale après la transmission à l'imprimeur des données du mois en cours. Dans ce cas, les informations seront reprises dans le bulletin communal suivant.

naissances

Mars 2019
- Di Stefano, Élise de Tamines
- Di Stefano, Simon de Tamines
- Pauwels, Lyzio de Tamines
- Ndengue Essomba, Nora de Tamines
- Claessens, Emma de Moignelée
- Aoust, Ulys de Tamines
- Possamai, Tyffen d'Arsimont
- Sias, Chiara d'Arsimont
- Robiolle Pirmez, Saona d'Arsimont
- Ammazzalupo, Ivan de Tamines
- De Clercq, Anatole de Velaine
- Di Vita, Gianluca de Velaine
- Nzabonimpa, Océane de Tamines
- Strappazzon, Giacomo d'Auvelais
- Strappazzon, Lucian d'Auvelais
- Heyvaert, Laureline d'Auvelais
- Roman, Félicien d'Auvelais
- Leroy, Esther d'Arsimont
- Alimehmetaj, Valtiona d'Auvelais

Avril 2019
- Lekeux, Liam d'Auvelais
- Reims, Mara de Tamines
- Deroubaix, Ambre de Moignelée
- Hyfantopoulos, Elina de Tamines
- Dupon Vigliucci, Line d'Arsimont
- Kayis, Elif Özlem d'Auvelais
- Musin, Sélénia Anaïs de Velaine
- Roches, Penelope d'Auvelais
- Guérard, Selena d'Arsimont
- Michaux, Clara de Tamines
- Revillod Cacheux, Tiago d'Arsimont
- Lenieregue, Noah de Tamines
- Derock, Sammy d'Auvelais
- Thomé, Lucie d'Auvelais
- Courtoy, Inès de Keumiée
- Pierrard Boigelot, Jules d'Auvelais
- Lemaire Garwig, Lior d'Auvelais
- Petit, Manoah Florence de Tamines
- Iliuta, Dragos de Tamines
- Iliuta, Antonia de Tamines
- Renna, Oriana de Tamines

mariages

Rectificatif janvier 2019
- Jacobs Yannick & Picavet Bernard

Mars 2019
- Lesire, Jocelyne & Migeot, Sébastien de Velaine
- Blondeel, Sylvain & Lefèbvre, Cindy de Jemeppe-Sur-Sambre
- Godefroid, Nicolas & Marchiori, Priscilla d'Auvelais
- Nart, Mevlut & Kaya, Yasemin de Châtelet
- Sekri, Houda & Salem, Abdelkadir de Falisolle

Avril 2019
- Philippot, Patrick & Leenarts, Virginie d'Auvelais
- Servais, Vincent & Hihoud, Abida d'Anhée
- Matte, Cédric & Anzalone, Tiziana d'Auvelais

décès

Mars 2019
- Deville Alfred de Falisolle
- Laurent Nelly de Tamines
- Cools Renée d'Auvelais
- Brouta Gaston de Falisolle
- Muri Assunta d'Auvelais
- Dejaiffe Paulette de Tamines
- Strobbe Richard de Tamines
- Catsampas Antoine de Tamines
- Giannotta Donata de Tamines
- Charue Andrée de Velaine
- Bouffioux Gisèle d'Auvelais
- Nicastro Teresa de Tamines
- Annicchiarico Michele de Falisolle
- Christiaens Yvette de Keumiée
- Collard Marcel de Falisolle
- Dubois Maryse d'Auvelais
- Blanpain Louis de Falisolle
- Primosig Maria de Velaine
- Bastin Alain de Tamines
- Paternotte Michel d'Arsimont
- Jacobs Viviane d'Auvelais
- Deceuleneer Léopold de Tamines
- Gosset Jean-Marc d'Arsimont
- Voué Claudine de Keumiée
- Piazza Giuseppe de Tamines
- Anquetil Mireille de Falisolle
- Rubay Béatrice de Tamines
- Lodovisi Amaury

Avril 2019
- Finet, Fernande de Tamines
- Buguin, Nelly de Tamines
- Darville, André d'Auvelais
- Bencivenga, Anna d'Arsimont
- Tichon, Amélie de Tamines
- Scaut, Lucien de Tamines
- Labarre, Yvonne d'Auvelais
- Lancelle, Louise d'Auvelais
- Herreman, Rosa d'Auvelais
- Grande-Lopez, Nicolas d'Auvelais
- Somville, Gaston d'Arsimont
- Ledoux, Paulette de Tamines
- Delperdange, Mariette de Tamines
- Pichot, Jacques d'Auvelais
- Want, Berthe d'Auvelais
- Bertholet, Françoise de Tamines
- Desimeur, Bernadette d'Arsimont
- Markoudi, Katina de Tamines
- Moscardi, Livia de Tamines
- Mary, Agnès de Velaine
- Cappalonga, Salvatore d'Auvelais
- Decocq, Christianne d'Auvelais
- Chantraine, Christian d'Auvelais
- Foulon, Bernard d'Auvelais
- Dassy, Didier de Tamines
- Duchenne, Pascal d'Arsimont

Audibilis sprl
Benoît DIERGE - Audiologiste
Centre auditif

Essais sans engagement
Piles auditives & accessoires
Garantie 5 ans
Bouchons de protection

GRANVILLE - PIRMEZ
OPTIQUE

Contrôle votre vue

Adaptation
toutes lentilles

Rue de la Place, 6 - 5060 Auvelais - Tél 071 77 31 78

Samuel
Losfeld

Entreprise générale de
construction et de rénovation
0496/69.28.11
www.s-losfeld.be - slosfeld@gmail.com

1 rue de fosses 5150 floreffe
rénovations partielles ou complètes, batiments neufs, aménagements extérieurs
Devis gratuit, travail réalisé par le patron avec des matériaux et un savoir-faire de qualité

11 ans

THOMAS HITTELET
TERRASSEMENTS, AMÉNAGEMENTS, CRÉATION PARCS & JARDINS
0475/86.17.53
HITTELET.THOMAS@HOTMAIL.COM

CRÉATION ET AMÉNAGEMENTS DES ALLÉES, TERRASSES, PAVAGE,
MONTAGE DE CHALET, PALISSADES, CLÔTURES,
ENTRETIEN DES ESPACES VERTS, PLANTATIONS, SEMIS DE GAZON,
ABATTAGE, TAILLE, TONTE, ÉTANG

MARBRERIE & PIERRE DE TAILLE
ROBERT G. & fils sprl

Tous travaux de marbrerie, granit, pierre bleue.
Escaliers, plans de travail pour cuisine, tablettes de fenêtre,
salle de bains, carrelages en pierre naturelle,
monuments funéraires, caveaux.

Rue de Velaine, 75 • TAMINES
Tél. : 071 77 32 65
info@marbrerierobert.be • www.marbrerierobert.be

PIERRARD
FRERES
Couverture • Sécurisation • Etanchéité • Ornementation

Rue des Glaces Nationales 234
B-5060 Sambreville (Auvelais) - Belgique

T.: +32 (0)71 77 68 36 | F.: +32 (0)71 74 28 61
info@toitures-pierrard.be
www.toitures-pierrard.be

BON POUR UNE EXPERTISE INDÉPENDANTE GRATUITE*
Contactez-moi SANS ATTENDRE au 0474/09.62.88 pour en BÉNÉFICIER !
*Offre sous conditions disponibles sur la page Facebook @Mamertinimmobilier ou par e-mail à louis-philippe@mamertin.be
Agent immobilier Stg. IPI 513.015 | Rue Lieutenant Cotelle, 14 - 5070 Le Roux | louis-philippe@mamertin.be

VENDU
Affichez votre bien ICI

Le Roux

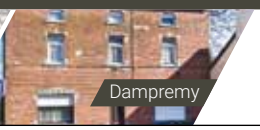
Dampremy

Farciennes

Mamertin
IMMOBILIER

Un service et des conseils de qualité

Pour vos électroménagers | cuisines équipées | encastrables
placards et dressings | services techniques | **Defitec, c'est impec' !**

defitec electros & cuisines

30 ans de conseils en électros & cuisines

Grand choix de produits sélectionnés

Un showroom agréable de 1800m2

Des prix et promos sympas

Plus d'infos dans notre nouvelle boutique en ligne
www.electro-cuisine-defitec.be

Rue Pré des Haz, 9
5060 Tamines (Sambreville)

info@ecdefitec.be
071 77 00 88

Lundi au vendredi :
9h - 12h30 et 13h30 - 18h

Samedi :
9h30 - 18h00 (sans interruption)
Fermé le dimanche

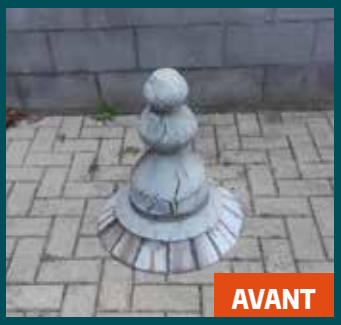

TOITURES - ZINGUERIE - ISOLATION

SPRL **BAETMANS**

GSM 0494/36.27.63 AGREATION CL1 - D8 - D12- D22

RUE ST ROCH 48 - 5060 FALISOLLE - TÉL. 071/77 70 46 - FAX 071/77 58 11

Editeur responsable : Mr Jean-Charles Luperto - Bourgmestre Sambreville — Réalisation sprl REGIFO Edition : Fosses-la-Ville & 071/74.01.37 - Fax 071/71.15.76 - info@regifo.be